



FRANCOPHONIE

Les représentants de l'État face au Covid-19 : retour sur le Forum numérique de l'APREF

Près d'une centaine de participants se sont connectés au Forum numérique de l'Association des préfets et représentants de l'État de la Francophonie consacré au Covid-19, organisé le 3 décembre en partenariat avec l'IHEMI. Au cœur de la crise, ce forum avait pour but de croiser les expériences et de mutualiser les bonnes pratiques conformément à la vocation de l'APREF. Objectif atteint.



Nicolas DESFORGES,
préfet, secrétaire général de
l'Association des préfets
et représentants de l'État
de la Francophonie (APREF)



Deux ans après le succès du Forum d'Abidjan 2018 consacré à la sécurité intérieure, l'APREF devait tenir son 2^e Forum à Namur en présentiel sur le thème de la cohésion sociale. Repoussé pour cause de pandémie, l'association a décidé de le remplacer par un Forum numérique spécial, afin de dresser un premier bilan de la lutte contre la pandémie, qui mobilise tous les représentants territoriaux de l'État.

Ce Forum organisé avec l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) partait d'une idée simple : réunir préfets, gouverneurs et autres représentants d'États francophones afin d'échanger autour des pratiques et des premiers retours d'expérience sur la gestion de la crise sanitaire du Covid-19. C'était l'occasion pour l'APREF, sur une priorité majeure de ses membres, de remplir une nouvelle fois son rôle de mutualisation des réflexions et des bonnes pratiques dans l'espace francophone.

Ce colloque a largement répondu aux attentes des organisateurs. Près d'une centaine d'auditeurs y ont participé. Une douzaine de nationalités y étaient représentées : la Belgique, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la France, la Guinée, Haïti, le Maroc, le Sénégal, la Suisse et le Togo. S'y ajoutaient la Louisiane et le Québec. L'Association européenne des représentants territoriaux de l'État était représentée par son président Ignazio Portelli. La qualité technique du son et de l'image a permis une réelle proximité entre les participants.

Des réponses adaptées aux réalités locales

Les échanges ont permis de mettre en évidence de nombreuses similitudes dans la gestion opérationnelle de la crise par les représentants de l'État. Comme l'a relevé le gouverneur de Namur en Belgique et président de l'APREF Denis Mathen, la planification d'urgence a ainsi partout laissé progressivement place à des structures de gestion opérationnelles particulières, *sui generis*, dans lesquels le représentant de l'État occupait une place prépondérante.

Cette crise a souligné le besoin d'une adaptation de la réponse territoriale aux réalités locales : en Côte d'Ivoire, les préfets président le comité départemental de lutte contre les pandémies, chargé de définir la stratégie locale en consultant l'ensemble des acteurs socio-économiques locaux, y compris les chefs de communautés et de quartier, comme l'a souligné Félicien Amani, directeur de cabinet du ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation. En France, les préfets ont adapté les instructions nationales aux réalités locales, comme l'illustre la politique d'ouverture différenciée des marchés, présentée par le préfet de la Marne Pierre N'Gahane.

Les représentants territoriaux de l'État partout en première ligne

C'est un enseignement fort de ce colloque : le représentant territorial de l'État s'est partout trouvé en première

ligne face aux citoyens. À lui notamment la responsabilité de répondre aux demandes d'information de la population et d'expliquer les décisions de l'État alors que se développaient des positions hostiles aux politiques sanitaires déplorées par Pierre-Luc Desgagne, délégué général du Québec à Bruxelles. De même, comme l'a indiqué Fadama Itala Kourouma, directeur national de l'administration du territoire de Guinée, les préfets de cet État se sont appuyés sur les chefs religieux, relais indispensables, pour transmettre les messages clés du gouvernement aux populations locales. En France, les maires comme les acteurs socio-économiques locaux se sont naturellement tournés vers le préfet pour recueillir les informations nécessaires, tandis qu'en Suisse, les préfets ont essentiellement eu pour mission de répondre aux questions sur les mesures gouvernementales en évolution constante, comme l'a évoqué Patricia-Dominique Lachat, préfète du District d'Aigle.

Une coopération internationale plus que jamais nécessaire

Malgré ces points communs, le directeur de la Francophonie numérique à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Henri Monceau, a relevé le décalage entre pays en développement et pays développés concernant l'ampleur financière des mesures



Salle de visioconférence de l'IHEMI pendant le Forum numérique

gouvernementales. Comme l'a souligné Chakib Benmoussa, ambassadeur du Maroc en France, le renforcement de la solidarité et de la coordination internationale est nécessaire, tant au sein de la Francophonie qu'au niveau mondial, pour soutenir la résilience de l'ensemble des économies et améliorer la réponse des États lors des prochaines crises sanitaires.

Faire face aux conséquences durables de l'épidémie

Comme le relève Éric Freysselinard, directeur de l'IHEMI, tous les intervenants ont évoqué « un État relégitimé,

un État réhabilité ». Dans l'ensemble de la Francophonie, ils font le constat d'un renforcement de cette légitimité et d'un appel croissant à l'État. Partout, ses représentants continuent d'animer un dialogue constant avec les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens. Partout, leur réactivité, leur engagement, leurs initiatives contribuent à garantir le fonctionnement des institutions et à répondre aux besoins de la population.

Le rôle de l'État ne s'achève pas avec la gestion de la crise qui est elle-même loin d'être terminée... Il sera tout aussi indispensable pour faire face aux conséquences à long terme de la pandémie. Comme l'a indiqué M. Mathen en conclusion, « le Coronavirus a ébranlé ce lien social et parfois même a ébranlé la confiance du citoyen envers les institutions ». Le représentant de l'État aura sans doute à cœur, durant les prochains mois, de travailler à restaurer ce lien social.

Fin 2021, le prochain Forum à Namur consacré à la cohésion sociale permettra sans nul doute aux membres de l'APREF de mutualiser leurs expériences dans ce domaine. ■

Retrouver les Actes complets du Forum à la fin de ce numéro.

Les intervenants

Présentation et synthèse

- Éric FREYSELINARD, directeur de l'IHEMI
- Denis MATHEN, gouverneur de la province de Namur et président de l'APREF

Grands témoins

- Henri MONCEAU, directeur de la Francophonie économique et numérique (OIF)
- Son Excellence Monsieur Chakib BENMOUSSA, ambassadeur du Maroc en France

Témoignages d'acteurs de terrain

- Félicien AMANI, directeur de cabinet du ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation pour la Côte d'Ivoire
- Pierre N'GAHANE, préfet de la Marne pour la France
- Fadama Itala KOUROUMA, directeur national de l'administration du territoire pour la Guinée
- Patricia-Dominique LACHAT, préfète du district d'Aigle pour la Suisse
- Pierre-Luc DESGAGNE, délégué général du Québec à Bruxelles

Pour adhérer ou avoir plus d'informations sur l'APREF, vous pouvez vous rendre sur le site internet www.apref.fr